



**AGEPS
AP-HP**

**ASSISTANCE
PUBLIQUE**



**HÔPITAUX
DE PARIS**

**AGENCE GENERALE
DES EQUIPEMENTS
ET PRODUITS DE
SANTÉ**
7, rue du Fer à Moulin
75221 - PARIS CEDEX
05
Tél. : 01 43 37 95 96

Paris, le 02/03/2026

Lettre à l'attention de tous les candidats

SMIT – Service des
Marchés IT

Dossier suivi par :

Flora BLATZHEIM

Juriste Marchés IT

flora.blatzheim@aphp.fr

p.fr

Réf. SACIT/HR/HN/FB

Objet : Lettre d'information n°1

Dans le cadre de la consultation n° 24.47 IT relatif à l'Acquisition et mise en place d'un outil institutionnel de gestion de projet/portefeuille de projets pour l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, vous trouverez ci-après les réponses à des questions (38) posées par plusieurs candidats.

N°	Document	Question	Réponse
1		Le DCE ne contient pas le document des conditions générales : CCAG-TIC. Le CCAP y fait référence. Pourriez-vous nous le transmettre.	L'Arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du Cahier des Clauses Administratives Générales des marchés publics de Techniques de l'Information et de la Communication (CCAG-TIC) est accessible via Legifrance à l'adresse suivante : <u>Arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de techniques de l'information et de la communication - Légifrance</u>

2	CCTP	Quelle répartition de profils utilisateurs prévoyez-vous en moyenne entre des gestionnaires (PMO, Chef de projet, Ressource Manager...) et des ressources ?	La définition exacte des rôles s'effectuera en fonction de la solution. Cependant, une description de l'organisation actuelle est donnée dans l'annexe 11 (24.47.IT_PPM_CCTP_Annexe11_Description de l'organisation actuelle.pdf) 1.1 Direction des Services Numériques (DSN) Outil utilisé : MS Project Description de l'organisation : La DSN utilise MS Project pour la planification et le suivi opérationnel des projets. L'organisation actuelle se décline comme suit : • 7 PMO (Project Management Office) : - o Rôle : Administration fonctionnelle de l'outil MS Project. - o Responsabilités : administration et gestion fonctionnelle de l'outil MS Project (garant des habilitations, modèles, projets, paramétrage de l'outil), reporting au comité de direction. • 250 chefs de projets : - o Rôle : Planification et suivi des projets. - o Responsabilités : planification détaillée, suivi des livrables et comptes rendus mensuels des projets • 550 contributeurs : - o Rôle : Saisie de leurs temps dans l'outil. - o Responsabilités : saisie des temps passés sur les différentes activités de RUN/BUILD, permettant un suivi précis des charges et ressources. <u>Commentaires</u> : Cette organisation repose sur une forte implication des PMO pour garantir la cohérence des données et la bonne utilisation de l'outil. Actuellement, les « contributeurs » n'ont pas de droits de gestion sur les projets, ce qui simplifie le contrôle et la fiabilité des informations saisies. 1.2 Direction de la Stratégie et de la Transformation (DST) Outil utilisé : ASANA Description de l'organisation : La DST utilise ASANA principalement pour le suivi stratégique et la coordination des initiatives de transformation. L'organisation actuelle se compose de : • 30 directeurs de projets : - o Rôle : Supervision des projets stratégiques. - o Responsabilités : définition des objectifs, arbitrage des priorités, suivi des indicateurs clés et reporting au comité de direction. • 90 chefs de projets : - o Rôle : Gestion opérationnelle des projets. - o Responsabilités : planification détaillée, suivi des livrables, coordination avec les contributeurs et remontée des informations aux directeurs de projets. <u>Commentaires</u> : Les droits sont structurés pour permettre aux directeurs de projets de superviser plusieurs initiatives tout en laissant aux chefs de projets la responsabilité opérationnelle du suivi et de la coordination des équipes.
3	CDRF/ CCAP	Dans la grille de prix pouvez vous confirmer que les montants à saisir pour les packs 1 à 6 du BPU Abonnement & Maintenance correspondent à une souscription pour 1 an ? Sinon pour quelle durée de souscription les montants à saisir correspondent ?	Les montants à renseigner dans le BPU pour les PACKS 1 à 6 correspondent à un montant annuel. Toutefois, conformément à l'article 13 "Modalités de Règlement" du CCAP : - La facturation est trimestrielle à terme échu ; - Le montant annuel proposé sera donc appliqué au prorata temporis, en fonction : 1) du trimestre concerné, 2) et du PACK applicable selon le nombre total d'utilisateurs actifs cumulés constaté en fin de trimestre.

4	CCAP	Dans la grille de prix pouvez vous confirmer que les packs sont cumulatifs ? (i.e. il faut avoir souscrit au Pack 1 pour souscrire au Pack 2, et le montant du pack 2 vaut pour le nombre d'utilisateurs complémentaires au Pack 1)	Nous vous renvoyons à la lecture de l'article 13 "Modalités de Règlement" du CCAP : les PACKS ne sont pas cumulatifs. Le franchissement d'un seuil entraîne l'application exclusive du PACK correspondant au nombre total d'utilisateurs actifs cumulés constaté à la fin du trimestre. <u>Exemple :</u> Si 2 500 utilisateurs actifs sont constatés, seul le PACK 2 s'applique. Il ne s'ajoute pas au PACK 1. Le montant du PACK couvre systématiquement l'ensemble des utilisateurs inclus dans la tranche concernée. Seuls les utilisateurs excédant 10 000 donnent lieu à une facturation complémentaire sur labase du prix unitaire prévu au PACK 6.
5	CCAP	Quelles sont les modalités de facturation prévues (régie / forfait) pour la phase d'implémentation ? Engagement de moyen ou de résultat ?	La phase d'implémentation est traitée via des unités d'œuvre spécifiques prévues au BPU. Il s'agit d'une logique forfaitaire par unité d'œuvre commandée, avec validation du service fait. Les prestations sont soumises, lorsque cela est prévu, à des jalons de vérifications avec paiement partiels (voir article 13.2 « Paiements » du CCAP). Il s'agit donc d'un engagement de résultat, conformément au CCAG-TIC, les paiements étant conditionnés : à la conformité aux spécifications et à la validation du service fait.
6	CDRF	Comment attendez vous que nous estimions la charge pour chaque phase dans le cadre de la réponse à cette consultation ? L'onglet BPU_Unités d'Œuvres du CDRF présente des coûts pour des prestations avec des quantités prévisionnelles. Sur quelles bases ces quantités prévisionnelles ont elles été définies ?	Le candidat doit estimer la charge sur la base des éléments fournis dans le CCTP, le CCAP et le cadre de réponse financier. Il doit tenir compte : - du périmètre fonctionnel décrit dans le CCTP, - du nombre d'utilisateurs cible décrit dans le CCTP et notamment dans son annexe 11 Description de l'organisation actuelle", - du déploiement progressif décrit dans le CCTP basé notamment sur la méthodologie de mise en oeuvre du projet proposé dans le cadre de sa réponse technique (CDRT - CritTechN2-04), - des exigences techniques et d'intégration décrits dans le CCTP. Il lui appartient de proposer une estimation cohérente et argumentée. Pour ce qui est de l'origine des quantités prévisionnelles dans l'onglet BPU-UO, elles constituent une estimation sur la durée totale du marché (4 ans), effectuée par les équipes de l'AP-HP en prenant en compte les objectifs et les attendus décrits dans le cahier des charges. Ces quantités ne valent ni engagement contractuel, ni garantie de volume. Elles ont pour seule finalité de permettre la comparaison homogène des offres et l'analyse financière. Ainsi, ces quantités peuvent ne pas représenter la réalité d'exécution, le marché demeure exclusivement exécuté au fur et à mesure des bons de commande émis selon les besoins de l'AP-HP et en concertation avec le futur titulaire.

7	CCTP	Le chapitre 4 du CCTP ne précise pas ce qu'un programme. Pouvez vous en proposer une définition ? Quelle différence faites-vous entre projet et programme dans la phrase "Un projet peut être intégré dans un ou plusieurs portefeuilles et/ou dans un ou plusieurs programmes." (4.2.3.4)	Un programme peut se voir rattacher des moyens qui ne sont pas forcément reventillés dans les études ou les projets. De plus, un programme ne comporte tel que défini dans le CCTP que des activités de BUILD.
8	CDRT	Pouvez vous préciser le cas d'usage de l'exigence 01GEN12 1 - Should Prioritaire L'outil doit permettre la mise à disposition de formulaires à un utilisateur non connectée à la solution.	L'objectif est de pouvoir mettre à disposition un lien qui renvoie à un questionnaire / formulaire de type expression de besoins qui, une fois envoyé, permet d'alimenter un projet dans l'outil. L'idée est d'avoir une forme "d'instancier" qui répertorie l'ensemble des demandes adressées à une équipe projet.
9	CDRT	Pouvez vous préciser le cas d'usage de l'exigence 13REP010 - MUST L'outil doit permettre l'accès, en lecture seule, à un lien de consultation pour tout projet ou activité, avec des modalités de partage sélectif, accessible à l'ensemble de l'organisation ainsi qu'à toute personne disposant du lien, y compris sans authentification, pour une durée de validité temporaire paramétrable (avec une valeur par défaut), étant précisé que les utilisateurs accédant à ces liens de consultation ne sont pas comptabilisés comme utilisateurs de la solution.	<u>Exemple de cas d'usage :</u> Visualisation du portefeuille de projets selon un affichage présélectionné et non modifiable via un lien URL sans nécessité de connexion à la solution.
10	CDRT	Pouvez vous préciser l'exigence suivante 03PRC011 - Should Prioritaire L'outil doit permettre de renseigner des projets avec des responsabilités différentes de celle du programme (planning différent, budget différent).	Le responsable d'un programme peut ne pas être le même que ceux des projets qu'il contient. La responsabilité des budgets peut donc incomber à différentes personnes. <u>Exemple :</u> programme PRG de 5 projets PRJ1 à PRJ5 Programme des 5 projets : responsable = chef d'équipe, budget = somme (PRJ1à5 + budget complémentaire programme) PRJ1=>3 : responsable = chef de projet XXX PRJ4=>5 : responsable = chef de projet YYY Les chefs de projet XXX et YYY n'ont pas la même responsabilité au niveau programme et projet (que ce soit sur les budgets, et les plannings)
11	CDRT	Dans l'exigence 09SAI041 - Should Prioritaire L'outil doit permettre à la ressource de valider sa propre saisie des temps. Qu'entendez vous par valider sa propre saisie ? Quel effet est attendu ?	La saisie des temps s'effectue en plusieurs étapes : - saisie des temps par l'agent - signature et soumission de la feuille de temps par l'agent pour approbation - approbation de la feuille de temps L'approbation doit pouvoir être réalisée selon 2 modes : - soit par le chef hiérarchique - soit par l'agent lui-même par délégation hiérarchique"
12	CDRT	Pouvez vous préciser l'exigence 09SAI051 - Should Prioritaire L'outil doit permettre de saisir le weekend et jours fériés.	Certaines équipes peuvent travailler en dehors des heures ouvrables, il est nécessaire que les agents puissent saisir leur temps en dehors du planning usuel (type L-V 08h-18h).

13	CDRT	Pouvez vous préciser l'exigence 10BUD081 - Should Prioritaire L'outil doit permettre de renseigner, manuellement ou par import extractions SAP et par rapatriement de saisie des temps, le réalisé, en intégrant les codes financiers de l'AP-HP (OTP / eOTP) associés en miroir au code du projet / de l'activité. , notamment en regard de l'exigence 10BUD061 - Should Prioritaire L'outil doit permettre de renseigner, manuellement ou par import extractions SAP, sur toute la durée du projet ou de l'activité, le budget in fine alloué, avec ses éventuelles adaptations dans le temps, en intégrant les codes financiers de l'AP-HP (OTP / eOTP) associés en miroir au code du projet / de l'activité, ainsi que la typologie de provenance.	La saisie des temps s'effectuera dans l'outil PPM. Les éléments budgétaires seront renseignés manuellement ou par import extractions SAP.
14	CDRT	13REP061 - Should PrioritaireL'outil doit permettre de faire ressortir les contributions d'intervention des différents RBS ressources sur un projet ou portefeuille donné. => qu'entendez vous par "contributions d'intervention" ? Temps passés par chaque ressource ?	L'outil doit permettre de mettre à disposition un rapport présentant les différents agents (ressources) ayant collaborés (saisi leur temps) dans le cadre d'un projet. Ce visuel doit pouvoir aussi se faire au niveau global sur l'ensemble des projets d'un même portefeuille.
15	CDRT	Pouvez vous détailler l'exigence 01GEN172 - Should Secondaire L'outil doit permettre de créer des vues (listes) personnalisées et spécifiques selon les projets.	L'objectif est de permettre un système de filtres comme sur un fichier excel et donc avoir des "onglets" / "vues" avec des informations choisies et qui auraient été créé et alimenter dans une base "source" du type : "toutes les actions qui concernent le chef de projet A », 'toutes les actions jugées en Priorité 1", toutes les actions qui sont du RUN vs Build"
16	CDRT	Pouvez vous détailler l'exigence 02DDE052 - Should Secondairev L'outil doit permettre de calculer des représentations graphiques en fonction d'attributs liés aux demandes / projets / activités.	Des attributs non standards doivent pouvoir être paramétrés dans l'outil. Il est souhaité qu'il soit possible de les utiliser aussi dans le cadre de représentation graphiques de suivi (tableaux de bords, indicateurs).
17	CDRT	Pouvez vous détailler l'exigence 11PRG032 - Should Secondaire L'outil doit permettre de définir un programme en définissant une enveloppe budgétaire globale associée à une feuille de route.	Un budget doit pouvoir être spécifié au niveau du programme. Un programme ayant un objectif stratégique, il est normal qu'il soit associé à une feuille de route.

18	CDRT	Pouvez vous clarifier l'exigence 06PRO031 - Should Prioritaire L'outil doit permettre de créer des jalons du produit (exemple : certification). Qu'entendez vous par "produit" ici ? Est ce un projet à part entière ou bien des projets viennent il faire évoluer un produit qui a une roadmap ?	La définition d'un produit est détaillée à l'article 4.2.2. du CCTP : Un produit est un modèle de conception d'applications numériques qui consiste à se baser sur les besoins (ou irritants) des utilisateurs pour concevoir les fonctionnalités (consignées dans un backlog) d'une solution numérique, et ce, de manière itérative et incrémentale (versions). L'ensemble des fonctionnalités de ce produit constitue la Roadmap produit. Un produit peut être alimenté par plusieurs projets (de programmes ou portefeuilles différents). Contrairement à un projet, un produit a un début, mais pas nécessairement de fin. Tout au long de son cycle de vie, le produit évolue. En plus d'une roadmap, un produit peut avoir des jalons comme par exemple une certification CE (différent du projet de certification).
19	CDRT	Pouvez vous reformuler / préciser l'exigence 04PRP01 1 - Should Prioritaire L'outil doit permettre d'affecter des actions de façon simple avec de l'autocomplète sur les personnes (affichage en moins de 0,5s, affichage préférentiel des personnes favorites ou précédemment sélectionnées) et de les planifier via une saisie des dates prévisionnelles fluide (saisie et calendrier et autres), dates cibles et suivi, en incluant par exemple des dates par défaut intelligentes (date du jour, date du jalon précédent, délai moyen paramétré par cet utilisateur, etc.). L'outil doit permettre cette gestion par action dans un tableau kanban.	La solution doit permettre d'attribuer des actions facilement grâce à un moteur de suggestion automatique des collaborateurs (temps de réponse inférieur à 0,5 seconde, mise en avant des profils favoris ou récemment utilisés). La solution doit aussi proposer via une saisie ergonomique, des échéances prévisionnelles : sélecteur de date, valeurs par défaut pertinentes (date du jour, date du jalon antérieur, durée moyenne configurée par l'utilisateur, etc.). L'outil doit permettre cette gestion par action dans un tableau kanban.
20		Dans l'exigences 06PRO011 - Should Prioritaire L'outil doit permettre de gérer une feuille de route du produit sur plusieurs années. Doit-on ici considérer que 1 produit = 1 projet ou 1 produit = n projets ? En d'autres termes, les projets viennent ils contribuer au développement d'un produit dont la feuille de route est définie par un ensemble de projets ?	La définition d'un produit est détaillée à l'4.2.2. du CCTP : Un produit est un modèle de conception d'applications numériques qui consiste à se baser sur les besoins (ou irritants) des utilisateurs pour concevoir les fonctionnalités (consignées dans un backlog) d'une solution numérique, et ce, de manière itérative et incrémentale (versions). L'ensemble des fonctionnalités de ce produit constitue la Roadmap produit. Un produit peut être alimenté par plusieurs projets (de programmes ou portefeuilles différents). Contrairement à un projet, un produit a un début, mais pas nécessairement de fin. Tout au long de son cycle de vie, le produit évolue. Un produit peut contenir un ou plusieurs études et/ou projets.

21	CCTP	Le CCTP précise "Afin de répondre aux exigences d'efficacité et d'efficience, les prestations peuvent être organisées de manière séquentielle ou parallèle, selon la stratégie proposée par le Titulaire, sous réserve du respect des contraintes du projet." En outre il est précisé que "MS Project Online est en fin de vie annoncée au 30 septembre 2026, ainsi la reprise de données de cet outil est d'une importance capitale pour l'AP-HP." Est-il envisageable de fragmenter la phase 0 pour démarrer la phase 1A "Reprise de l'ensemble du périmètre MS Project pour la DSN" au plus vite et limiter le risque lié à l'arrêt de MS Project Online ?	Il sera tout à fait possible d'adapter le calendrier, cela peut être discuté en tout début de phase 0 lors du cadrage du projet. Voir également dans le cadre de réponse technique (CDRT) - CritTechN2-04 (Méthodologie de mise en œuvre et gouvernance de projet).
22	CCTP – Annexe 1	Combien de personnes sont concernées par la formation ? La formation s'adresse-t-elle uniquement aux utilisateurs finaux (end users) ou également à des référents / formateurs internes ? Si des référents sont formés, s'agira-t-il d'un dispositif « Train the Trainer » ?	Annexe 1 - Description des UO : 10 participants max en présentiel et 15 en distanciel par session. La formation pourra concerner des référents identifiés par l'APHP et au cas par cas, des utilisateurs finaux si cela s'avérerait nécessaire. Les modalités ainsi que le volume cible seront précisés en phase 0.
23	CCTP – Annexe 1	La formation inclut-elle uniquement l'utilisation de l'outil ou s'inscrit-elle dans un projet de conduite du changement plus global ? La définition et la mise en œuvre de la communication font-elles partie de la prestation attendue ? Stratégie de conduite du changement ? Souhaitez vous que nous produisions un Plan de communication, un Plan de formation ?	L'UO de formation correspond à une prestation de formation à l'outil telle que décrite à l'annexe 1 du CCTP (les livrables y sont identifiés). La conduite du changement, quant à elle, relève des UO de déploiement (cf. annexe 1 du CCTP), de gestion de projet, puis plus largement de l'accompagnement prévu dans le cadre de l'exécution globale du marché.
24	CCTP – Annexe 1	Souhaitez-vous des supports de formation standards ou personnalisés APHP, éventuellement par profil ?	Les supports devront être personnalisés au contexte AP-HP et adaptés aux profils utilisateurs. Les livrables attendus sont ceux décrits dans l'annexe 1 Description des UO.
25	CCTP et CCAP	Des déplacements hors Île-de-France sont-ils à prévoir ? Toutes les prestations sont-elles prévues sur le site de Picpus ?	Les formations peuvent être organisées sur l'ensemble des sites AP-HP (38 établissements, dont 3 hors Île-de-France) ou à distance. Conformément aux dispositions du marché, les prix incluent l'ensemble des frais de déplacement (pas de ligne supplémentaire pour les frais annexes).
26	CCTP	Les périmètres des Phases 2 et 3 sont-ils à définir dès la Phase 0 ?	Les phases 2 et 3 seront définies après le lancement de la phase 1, en fonction du retour d'expérience et des besoins consolidés.

27	CCTP et CDRT	Attendez vous que le titulaire du marché se positionne comme animateur de la gouvernance ou en support des équipes APHP ? Attendez-vous une AMOA forte de la part du titulaire (cadrage, arbitrage, animation d'ateliers) ou une AMOA d'appui ?	Une AMOA forte est attendue (cadrage, animation d'ateliers, accompagnement, recommandations). Le niveau exact d'implication sera précisé en phase 0. Voir également l'article 14.6 Comitologie du CCTP ainsi que le CDRT - CritTechN2-04 - Méthodologie de mise en œuvre et gouvernance de projet.
28	CCTP	Dans la Phase 0, sommes-nous attendus sur la reformulation et la formalisation des processus cibles APHP ?	Non.
29	CCTP	Existe-t-il d'autres jalons structurants similaire à l'arrêt de Project Online ?	Non.
30	CCTP	Sous quels formats envisagez-vous de présenter les données à reprendre, en particulier pour les périmètres DSN (MS Project), DST (Asana) et DRCl ?	Les modalités de reprise seront à déterminer en commun lors de la phase 0. Elles dépendront aussi de la manière dont les données seront mises à disposition par les prestataires déjà en place. Il n'y a aucune reprise de données pour la DRCl
31	CCTP et CDRT	Qu'est ce qui justifie les délais de réalisation proposés pour la phase 1 ? Avez vous des contraintes spécifiques pour chacune des directions ?	Les organisations de l'APHP sont complexes ; les directions DSN, DST, DRCl ne sont pas les mêmes et ne travaillent pas forcément de la même façon, même si certains projets sont communs. Une analyse d'impact d'un changement de logiciel est indispensable en phase 0 pour anticiper la phase 1. Voir CDRT - CritTechN2-04 - Méthodologie de mise en œuvre et gouvernance de projet : " il [le candidat] expose les méthodes prévues pour anticiper, détecter et traiter les difficultés ou écarts par rapport aux engagements contractuels".
32	CCTP	Faut il avoir repris l'intégralité du Périmètre DSN et avoir finalisé le déploiement pour la DSN (Phase 1A) avant la fermeture du service Project online ? Quelles sont les données à reprendre impérativement avant l'arrêt Project online ?	Le périmètre de reprise avant la fin du service Project Oline concerne uniquement les projets de la DSN (phases, tâches et jalons), ainsi que des informations spécifiques définies dans les variables personnalisées. Est exclue la saisie des temps.
33	CCTP	Phase 0.3 Chaque direction doit elle avoir son propre pilote (avec des paramétrages et types d'objet qui sont propres à chaque direction) ou il s'agit d'un pilote unique pour l'ensemble des directions ?	Il faudra un pilote pour chaque direction au vu des usages différents et variés.
34	CCTP	Phase 0.3 : quel périmètre fonctionnel faut-il prévoir de paramétrer pour chaque direction ? Combien d'utilisateurs prévoyez vous pour chaque direction à cette phase précédant la phase de déploiement (phase 1) ? Quelles interfaces sont à prévoir en phase 0.3 ?	DSN : pool d'une trentaine d'utilisateurs DST : pool d'une dizaine d'utilisateurs DRCl : pool d'une dizaine d'utilisateurs Les interfaces MUST sont attendues dès la phase 0.3 : - Client mail - création de mail et de notification - OCTAUPUS : gestion des connexions et des habilitations des utilisateurs (SSO - login/mot de passe windows) et gestion des utilisateurs

35	CCTP	Pouvez vous détailler les données à reprendre pour la phase 0.3 (éventuellement par direction) : - granularité (projet, tâches ... ?), - données financières ? - Charges (types de ressource et charges prévues, ressources affectées et charge réelles ?, - sources des données (uniquement le flux projet ou des flux complémentaires : temps passé en ? - nb de champs à reprendre : projets, activités(tâches), actions kanban, risques -structures arborescentes des portefeuilles, - Dashboard et reporting	Ces informations seront détaillées lors de la phase 0. Le portefeuille de projets DSN contient plus de 1200 projets dont 300 actifs. Ces projets sont de complexités usuelles (phases, tâches, jalons). Ils peuvent être liés à des sites sharepoint utilisés comme dépôt de documents. Ils contiennent tous des informations spécifiques (variables personnalisées), de type détails de projets/CRM/budget pluriannuel. Côté DST, les données à reprendre sont uniquement des données de type projets (environ une trentaine de portefeuille, une centaine de projets comprenant en moyenne 6 à 7 colonnes et une cinquantaine lignes/tâches).
36	CCTP	Envisagez vous que tous les utilisateurs de la phase 0.3 soient formés ensemble (toutes directions confondues) ou séparément ?	Seuls les contributeurs aux projets d'installation de l'outil PPM auront besoin d'être formés ; pas l'ensemble des utilisateurs potentiels de l'outil. Le périmètre exact sera décidé lors du cadrage du projet, phase 0.1
37	CCTP et CDRT	Pour sécuriser les jalons critiques de l'implémentation (en particulier arrêt Project Online à fin septembre 26), la phase 0 pourra t elle concevoir et réaliser une implémentation dont le phasage est différent de celui demandé dans le chapitre 10.3 Stratégie de déploiement du CCTP, par exemple en implémentant en priorité le périmètre DSN jusqu'à la fin de la phase 1A avant de reprendre la phase 0.3 pour DST et DRCI ?	Voir CDRT - CritTechN2-04 - Méthodologie de mise en œuvre et gouvernance de projet : " il [le candidat] expose les méthodes prévues pour anticiper, détecter et traiter les difficultés ou écarts par rapport aux engagements contractuels". Le calendrier présenté dans le CCTP est un calendrier "prévisionnel" comme l'indique le nom de l'article 10.4 du CCTP. Le calendrier final est figé conjointement en tout début de phase 0 lors du cadrage du projet.
38	CCAP	Quelle est la durée d'engagement pour un pack de licences ? Lorsqu'un pack est commandé, doit on considérer qu'il l'est jusqu'à la fin du marché, avec un règlement périodique ?	Voir article 13 "Modalités de règlement" du CCAP qui explique le mécanisme des PACKS. Ainsi, il n'existe pas de durée d'engagement minimale propre à un PACK. Le mécanisme prévu au CCAP repose sur : - une facturation trimestrielle à terme échu ; - une application du PACK correspondant au nombre total d'utilisateurs actifs cumulés constaté à la fin de chaque trimestre ; - un ajustement possible à la hausse ou à la baisse à chaque fin de trimestre. En conséquence, il ne faut pas considérer qu'un PACK souscrit engage le pouvoir adjudicateur jusqu'au terme du marché. La facturation est strictement alignée sur l'usage réel constaté et validé trimestriellement.

Hubert RAMEYE
Responsable des Achats informatiques et de
télécommunications de l'AGEPS



